



Communiqué de presse

Toulouse, le 4 mars 2019

- Déplacement d'Elisabeth Borne dans le Tarn -

Réaction de Carole Delga et Christophe Ramond :

« Les attentes du territoire ont été entendues »

Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, Didier Houllès et Daniel Vialelle, vice-présidents du Conseil départemental du Tarn représentant le président Christophe Ramond, participaient, ce lundi 4 mars 2019, au déplacement de la ministre des Transports Elisabeth Borne dans le sud du Tarn. A cette occasion, Région et Département ont, d'une même voix, rappelé à la ministre les enjeux du territoire en matière de mobilités, autour notamment de l'autoroute Mazamet-Castres-Toulouse et de l'aéroport Castres-Mazamet.

Sur la question de l'aéroport Castres-Mazamet, et de la liaison sous Obligation de Service Public entre Castres et Paris, Carole Delga et Christophe Ramond se disent « satisfaits par les annonces de la ministre, confirmant la décision de l'Etat de ramener sa participation à son niveau antérieur, soit 4 M€ pour la période 2019-2023. Cette ligne est en effet vitale pour le tissu économique local et joue un rôle essentiel en matière de désenclavement et de développement pour le sud du Tarn. La Région et le Département du Tarn avaient d'ailleurs pallié, avec les différents partenaires, le désengagement de l'Etat pour parvenir à la maintenir. Par ces annonces, la ministre confirme la nécessité de concourir collectivement à la pérennité de cet aéroport local et de sa liaison vers Paris, dont les collectivités ont déjà largement contribué à la sauvegarde. »

La convention d'exploitation de la ligne est actuellement en cours de renouvellement pour la période du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2023. Sur le précédent contrat OSP Castres-Paris (2015-2018), la Région et le Département sont respectivement intervenus à hauteur de 30% du coût de la liaison, pour un montant de **3,2 M€ chacun**.

Dans le cadre des échanges sur le projet de liaison autoroutière entre Mazamet-Castres et Toulouse, Région et Département ont notamment rappelé la nécessité d'inscrire dans la loi son calendrier de réalisation, pour un lancement des travaux avant 2022.

« Le caractère prioritaire du projet d'autoroute a été confirmé en mai 2013 par le Président de la République d'alors, François Hollande, venu à Castres pour l'occasion et rencontrant notamment Pierre Fabre, ardent défenseur de ce projet. Un projet que la Région, par la voix de Martin Malvy, et le Département, par celle de Thierry Carcenac, ont toujours défendu, comme nous le faisons aujourd'hui. L'intérêt de cette autoroute ne fait plus aucun doute : notre mobilisation a payé, mais l'Etat doit confirmer son intention de tenir ce calendrier en l'inscrivant dans le projet de loi LOM. Les déclarations de la ministre ce jour vont dans le sens des attentes du territoire et des collectivités. Nous resterons vigilants quant au respect de ce calendrier, nous avons déjà perdu trop de temps. Le territoire, ses habitants et ses entreprises méritent une véritable liaison vers Toulouse, il en va du développement, du désenclavement et de l'avenir du département du Tarn. »

Pleinement mobilisés pour l'aboutissement de cette liaison déterminante pour le désenclavement du territoire, la Région Occitanie et le Département du Tarn ont d'ores et déjà annoncé leur intention de participer à la subvention d'équilibre, estimée à ce jour à **230 M€**, respectivement à hauteur de **59,5 M€** et de **31 M€**.

D'autre part, la Région et le Département travaillent main dans la main pour soutenir toutes les mobilités. **Ainsi, depuis septembre 2017, une liaison par car Castres-Toulouse a été mise en place toutes les 30 minutes pour un prix de 2 €**

Contacts presse :

Région Occitanie :

Frédéric Neuman : frederic.neuman@laregion.fr - Tél. : 05 61 33 53 39 - Port. : 06 19 45 88 18
service.presse@laregion.fr

Département du Tarn :

Béatrice Grau : beatrice.grau@tarn.fr - Tél. 05 63 45 64 58 - Port. 06 72 80 29 21

